

FRANCHE-COMTÉ

Pupilles de la nation : « Comptez-nous ! »

Les pupilles de la nation ont le sentiment qu'on les ignore en ne leur donnant pas la reconnaissance qu'ils attendent de leur « père adoptif », l'État, qui ne sait même pas combien ils sont.

« Il y a carence du père adoptif », lâche Christiane Dormois, vice-présidente nationale de la Fédération nationale autonome des pupilles de la nation et orphelins de guerre (FNAPOG). Le père adoptif c'est l'État car le sien est mort du mauvais côté de l'uniforme, celui des « Malgré nous » ces Alsaciens germanisés de force et enrôlés comme chair à canon par l'armée Allemande mais ce n'est pas ce qui fonde son combat. Même si, la vérité longtemps tue, laisse autant de blessures à l'âme malgré leur reconnaissance comme victimes françaises.



Christiane Dormois, vice-présidente nationale de la Fédération nationale autonome des pupilles de la nation et orphelins de guerre (FNAPOG). Photo ER/Ludovic LAUDE

Une autre forme de reconnaissance et de réparation

L'association pour laquelle Christiane Dormois s'investit depuis son pavillon des hauteurs de Besançon, se bat pour une autre forme de reconnaissance et de réparation. Celle-ci s'est fait jour dans la première décennie de ce XXI^e siècle, après les décrets de 2000 et 2004, qui distinguent parmi ces orphelins de

père ou de mère voire les deux, uniquement ceux dont au moins l'un des parents a été victime de l'extrême barbarie nazie. Ceux-là seulement peuvent prétendre à une aide régulière au-delà de leurs 21 ans. « Ce qui veut dire que l'on catégorise, que l'on classe la mort de nos pères suivant qu'ils soient morts le fusil à la main ou abattus en représailles au bord d'une route », s'insurge-t-elle, très fâchée que le ministè-

re des anciens combattants dont dépendent les pupilles de la nation et orphelins de guerre ne se donne même pas la peine de réaliser un recensement objectif.

« Nous sommes des générations dont l'enfance a été volée »

« On nous a longtemps opposé un refus au prétexte que nous étions trop nombreux de l'ordre de 200 600 mais, récemment,

dans un courrier en réponse à l'un des députés qui nous soutiennent Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, a admis que nous étions 26 000. Nous nous demandons si finalement, le gouvernement n'attend pas que nous baissions les bras ou que nous disparaissions », suggère Christiane Dormois qui s'em-

presse d'ajouter « ce que nous demandons ce n'est pas d'abord de l'argent mais à travers une réparation, une reconnaissance qui nous mène à la résilience. Nous sommes des générations dont l'enfance a été volée, pour lesquelles il a souvent fallu travailler très jeunes au détriment des études et nous n'aurons pas une grosse retraite. Cela pourrait passer par une aide lorsqu'il nous faudra entrer en Ehpad... Nous sommes ouverts à toute proposition du moment que l'on se mette autour de la table pour discuter. »

Un projet de loi est actuellement porté

Un projet de loi est actuellement porté par le sénateur du Doubs, Jean-François Longeot et 80 autres sénateurs. « C'est un vrai souci », dit celui-ci « cela faisait partie des promesses de tous les derniers présidents de la République et l'on ne fait jamais rien pour résoudre cette question lancinante... »

Ce d'autant plus, estime Christiane Dormois, que « entre les victimes d'attentats et celles de leur devoir comme les représentants des forces de l'ordre ou les enfants des soldats tombés en opérations extérieures, nous ne sommes malheureusement pas près de disparaître. »

Fred JIMENEZ